



Mairie de Neyron
Place Victor Basch
01700 Neyron
04 78 55 33 25

8 octobre 2025,

*Communauté de Communes
de Miribel et du Plateau
A l'attention de Mme Caroline TERRIER
238 rue des Brotteaux
01700MIRIBEL*

Objet : Consultation en vue de l'approbation du Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) de la Communauté de communes de Miribel et du Plateau

Madame la Présidente,

Pour faire suite à votre courrier en date du 9 juillet 2025, je vous remercie de m'avoir sollicitée au sujet du projet de Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) et vous transmets l'avis des élus de la commune de Neyron :

- Les idées et les projets mentionnés dans votre projet sont globalement conformes aux attentes de la commune de Neyron. Les actions proposées sont nombreuses et vont dans le bon sens pour l'avenir aussi bien pour les infrastructures routières, les réseaux routiers, cyclables, piétons et les nouvelles pratiques, colibri, covoiturage, modes doux.
- Sur la forme, le document de diagnostic présente les actions à venir comme auto satisfaisantes pour la CCMP mais il ne faut pas oublier que seule l'expérimentation sur le terrain de ces dispositifs permettra de valider leur qualité réelle. Dans ce sens, c'est très dommageable qu'il n'y ait pas de bilan réel sur l'utilisation du Colibri dans son ancienne configuration et que les modifications apportées à ce dernier soient présentées comme la meilleure solution alors même que la qualité de service pour certaines communes, comme Neyron, peut sembler en régression.
- Voici les points à noter en réserve :
 - La piste cyclable (mode doux) le long de la RD1084 (Action numéro 8) a été placée en action secondaire. Nous aurions préféré en action prioritaire, au même niveau que l'action numéro 7 (piste cyclable le long du chemin de halage en action prioritaire). Nous ne comprenons pas pourquoi l'axe 2 est le seul avec uniquement deux actions prioritaires, il nous semble important d'ajouter cette action 8 en prioritaire elle aussi.
 - La passerelle (passage au-dessus du canal de Miribel) n'est pas du tout mentionnée ni dans le bilan ni dans les actions mais le schéma y fait référence. Cela ne nous semble du coup pas clair du tout si c'est une action du PdMS ou non.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sincères salutations.

Madame la Maire,

Christine FRANÇOIS

